

**LETTRÉ D'ENTENTE 2005-2010 – NUMÉRO 12**

**ENTRE D'UNE PART,**

**LA FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DE CÉGÉPS (FEC-CSQ)**

**ET D'AUTRE PART,**

**LE COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION DES COLLÈGES (CPNC)**

**CONCERNANT LE PERFECTIONNEMENT PROVINCIAL PRÉVU À LA CLAUSE 7-1.02**  
**(ANNÉE 2009-2010)**

### PERFECTIONNEMENT PROVINCIAL

En vertu de la clause 7-1.02, les parties nationales déterminent les montants à distribuer en perfectionnement et identifient les collèges bénéficiaires.

Pour l'année 2009-2010, les parties nationales s'entendent sur la répartition des montants disponibles selon les critères suivants :

#### FEC

1. Nombre total d'enseignantes et d'enseignants pour les syndicats affiliés à la FEC-CSQ (cf. page 3) : 1 274,79 ETC

2. Fonds provincial de perfectionnement :

- Total des ETC 2008-2009 x 45,00 \$

$$1\,274,79 \times 45,00 \$ = 57\,365,55 \$$$

TOTAL : 57 365,55 \$

3. Le nombre de points de chaque collège est fonction de la pondération qui lui est attribuée (cf. page 2).

4. Valeur à chaque point, pour l'ensemble des collèges bénéficiaires :

$$\frac{\text{Somme à distribuer}}{\text{Nombre total de points}} = \frac{57\,365,55 \$}{800,9500} = 71,621886510$$

5. Les parties conviennent que les collèges bénéficiaires du fonds de perfectionnement provincial de même que les montants qui leur sont alloués sont ceux présentés dans les tableaux ci-dessous :

Collèges bénéficiaires				
Collèges	Nombre d'ETC	Pondération	Points	Montant (x 71,621886510)
Champlain Regional College				
- Campus de Lennoxville	70,00	1,00	70,0000	5 013,53 \$
Drummondville	177,01	1,00	177,0100	12 677,79 \$
Victoriaville	123,79	1,00	123,7900	8 866,07 \$
Matane	78,76	5,00	393,8000	28 204,70 \$
- Centre matapédien d'études collégiales	7,27	5,00	36,3500	2 603,46 \$
<b>Total</b>	<b>456,83</b>		<b>800,9500</b>	<b>57 365,55 \$</b>

6. Pour l'année 2009-2010, les montants à répartir entre les établissements dont les syndicats sont affiliés à la FEC/CSQ sont établis en fonction de l'allocation des ressources allouées à chaque établissement pour l'année 2008-2009 et sont présentés dans le tableau ci-dessous :

**Nombre total d'ETC alloué à l'enseignement régulier<sup>(1)</sup>**

<b>Collèges</b>	<b>Total ETC</b>
Bois-de-Boulogne	214,56
Champlain Regional College	
- Campus de Lennoxville	70,00
Drummondville	177,01
Gérald-Godin	78,50
Matane	78,76
- Centre matapédien d'études collégiales	7,27
Sainte-Foy	524,90
Victoriaville	123,79
<b>Total</b>	<b>1 274,79</b>

EN FOI DE QUOI, les parties nationales ont signé à Montréal, ce 23<sup>e</sup> jour du mois de juin 2010.

POUR LE COMITÉ PATRONAL DE  
NÉGOCIATION DES COLLÈGES (CPNC)

Diane Brien

Diane Brien, représentante  
Fédération des cégeps

Jocelyne Drouin

Jocelyne Drouin, représentante  
MELS

POUR LA FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTES  
ET ENSEIGNANTS DE CÉGÉPS (FEC-CSQ)

Diane Dufour

Diane Dufour, représentante

Nicole Campeau

Nicole Campeau, représentante

<sup>(1)</sup> Document préparé par la Direction générale du financement et de l'équipement, sur la base des informations au 26 mars 2010.